

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 octobre 2015  
Rapporteur :  
Monsieur Yves GENTRIC**

**N° 12**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 09/10/2015  
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015  
(accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à l'association 'Le village de Locmaria'**

**L'association « Le village de Locmaria » (50 familles), créée en 1989 entretient depuis 26 ans des parcelles municipales situées près de la prairie de Poulguinan. Il est proposé de leur attribuer une subvention de 700 euros.**

\*\*\*

Afin d'acquérir du matériel pour entretenir l'espace, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 700 € en 2015.

Les bénévoles contribuent ainsi à l'embellissement du quartier.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 700 € à l'association « Le village de Locmaria » (imputation 823 6574 420).

Le maire,

Ludovic JOLIVET